

Université de Lausanne

Discours minoritaires et effets paradoxaux

Le genre au cœur des inégalités sociales

Professeur Sébastien Chauvin, Assistante Annelise Erismann

Karim Cencio

Mai 2019

Discours minoritaires et effets paradoxaux

Le sens commun voudrait que les différents mouvements s'attachant à protéger les droits des minorités tentent, du mieux qu'ils peuvent, de suivre une ligne cohérente. Cela afin d'éviter de se voir discrédités et de perdre par extension de leur influence. Cependant, lorsque l'on prend une perspective intersectionnelle, force est de constater que l'on peut assister à des croisements entre ces diverses luttes. Ainsi, lorsque l'on pense avoir affaire à une lutte féministe quand on aborde la question du voile, Alia Al-Saji nous dit que « la projection de l'oppression de genre, sur le voile, est le moyen par lequel la racialisation a lieu. » (Al-Saji, 2008, p.41).

Si tel est le cas, il devient important de se demander à quel moment un discours paraissant à prime abord défendre les droits d'une minorité, les femmes dans cet exemple en particulier, a pour effet en réalité de pointer du doigt une autre minorité, la communauté musulmane en l'occurrence. Car cet entrelacement, s'il n'est pas démêlé, empêche de comprendre de manière effective la substance d'un discours et ses potentielles répercussions. En effet il peut même, étonnamment, desservir la cause qu'il semble a priori défendre.

C'est sur l'analyse des divers processus qui peuvent mener à de tels résultats que portera cet essai. A ces fins, certains discours occidentaux sur les femmes voilées et la dénonciation par ce que Joseph Massad appelle l'« Internationale Gay », de l'oppression des homosexuels dans le monde arabo-musulman seront utilisés à titre d'exemples pour étayer cet argumentaire (Jaunait, 2013). Il est à noter que les exemples choisis sont spécifiques et ne constituent en aucun cas la partie la plus importante des discours minoritaires, évidemment. L'objectif ne sera donc de loin pas de discréditer les réclamations de groupes minoritaires en pointant ces dernières comme étant systématiquement contre-productives. Il s'agit plutôt dans ce travail de démontrer comment, dans certains cas particuliers, un message peut desservir la cause qu'il paraît appuyer, ceci en extrayant les caractéristiques principales desdits discours, pour pouvoir les reconnaître et en analyser les conséquences potentielles. Cet essai se terminera, à partir de ces raisonnements, par des pistes de réflexion portant sur l'importance d'une authentification de ces biais et sur des moyens de les éviter.

Le voile islamique

La question du voile est un exemple particulièrement actuel pour aborder la problématique qui nous intéresse présentement. L'opposition à son port, en France en l'occurrence, est largement présentée comme un moyen de défendre les droits des femmes, contre l'oppression patriarcale des hommes musulmans. Sauf que « le point essentiel est que son identification avec l'oppression de genre permet au voile d'être perçu comme plus qu'un simple signe religieux. Il représente métonymiquement non seulement l'Islam mais aussi l'oppression de genre présumée de cette religion - rendant possible un dérapage progressif, dans les arguments en faveur de la loi, entre l'Islam en tant que religion et les cultures musulmanes (ou l'Islam) comme essentiellement oppressives » (Al-Saji, 2008, p.42). Si les arguments s'opposant à son port ne sont pas forcément prononcés par les mouvements féministes eux-mêmes, ils semblent porter en eux l'intention, sincère ou pas, de défendre les femmes musulmanes contre l'asservissement prétendu qu'elles doivent endurer.

Cependant, ils participent également et surtout à un processus d'altérisation. « L'Autre », dans ce cas les musulmans, est vu comme problématique. L'homme musulman se voit affilié à un patriarcat particulièrement tyrannique. Il est perçu comme un oppresseur et un ennemi de la liberté et de l'émancipation des femmes (Al-Saji, 2008).

Ce processus d'altérisation peut se faire de manières diverses et variées. L'une d'elles consiste à tenter de faire passer cet « Autre » comme étant primitif. Ainsi, « la notion même d'orientalisme

ne recouvre pas uniquement un processus d'essentialisation de l'autre, mais également un discours sur la modernité. » (Jaunait, 2013, p.11). Les musulmans seraient à ce titre en retard par rapport aux occidentaux et par conséquent, invités à progresser.

Dans ce contexte, la femme musulmane est à la fois perçue comme faisant partie des « Autres » mais est aussi victime d'un patriarcat arriéré et doit à ce titre être protégée. Mais leur demande-t-on pour autant leur avis ? Pas forcément. Car si l'on prend l'exemple du port du voile en France, « implicitement, la position en faveur de la loi sur le voile suppose que les femmes voilées ne sauraient disposer de leur liberté de conscience, puisque leur autonomie comme agent et leur subjectivité ont été mutilées par des formes d'oppression religieuses ou communautaires ; elles ont été désubjectifiées. Même dans le cas où les jeunes femmes ont insisté sur le caractère personnel du choix du port du voile, leurs actes étaient attribués à une mauvaise foi qui ne permettait pas l'existence d'une liberté authentique. » (Al-Saji, 2008, p.42)

Nous pouvons donc observer comment à travers diverses étapes, sur lesquelles nous reviendrons au moment de développer une synthèse, un discours peut amener à une perception ne reposant aucunement sur des éléments portant en eux une réelle consistance. Car non seulement nous voyons s'ériger un processus d'altérisation, fondé sur un imaginaire de « l'Autre » comme étant primitif. Mais en plus, soit la permission de répondre de cet « Autre » ne lui est pas permise, soit sa réponse est délégitimée car porte en elle le poids d'une culture la rendant insignifiante. L'absence d'un dialogue est naturellement centrale dans le développement d'une désubjectification. En faisant passer « l'Autre » comme étant arriéré et en ne lui donnant pas l'occasion de s'exprimer, le terrain devient propice à une légitimation du discours dominant, occidental et patriarcal dans ce cas précis. Car les éléments que nous venons d'aborder peuvent, si on ne les examine pas au travers d'un travail rigoureux, servir à l'édification d'une féminité blanche comme étant non problématique, par extension. En effet, en insistant sur l'oppression des femmes musulmanes, le sexisme pesant sur les femmes françaises blanches peut se voir présenté comme anodin voire carrément inexistant. (Al-Saji, 2008). Les inégalités de genre sont matérialisées par le port du voile et notre attention en vient à être détournée de disparités potentiellement vécues par les femmes occidentales.

Par conséquent, derrière la fixation sur le patriarcat du monde arabo-musulman, il y a une disculpation sous-jacente du patriarcat occidental. Si l'on devait personnifier ce patriarcat blanc répondant aux réclamations des féministes blanches occidentales, nous pourrions imaginer, exprimé de manière vulgaire : « Comment osez-vous vous plaindre d'être un peu moins bien payées que les hommes, vous, femmes blanches, libres et ayant le droit de vous habiller comme vous voulez, quand vous voyez la manière dont sont traitées les femmes musulmanes par leurs hommes machistes, ignorants et aux méthodes archaïques ? ». Or, ce discours contient des biais évidents. Non seulement il porte en lui la systématisation du port du voile comme étant un signe de soumission, sans nuances possibles, ce qui est, en examinant les nombreuses significations et utilisations qui en sont faites à travers tout le monde arabo-musulman, une erreur évidente – notion qui devrait faire l'objet d'une analyse trop approfondie pour qu'elle soit incluse dans cet essai. Mais en plus, ce genre de rapport sous-entendrait l'inutilité d'un féminisme en Occident, comme s'il n'existait qu'une seule forme d'oppression, celle imposée par les hommes musulmans, et que cette dernière ne pouvait qu'être ostensible et ne présenter que des signes apparents de soumission. Ce qui est occulter de manière grossière les différences d'injustices et de subordinations dont font l'objet les femmes selon la culture dans laquelle elles évoluent. Ce serait en quelque sorte « nier le caractère autochtone et contemporain du patriarcat en France et plus généralement en Occident ». (Delphy, 2004, p.80).

L'«Internationale Gay»

Mais ce n'est pas seulement en utilisant des arguments semblant défendre les droits des femmes que peuvent se reproduire les discours hégémoniques. Le terme d'«Internationale Gay», prêté à Joseph Massad dans l'article « Nationalismes sexuels ? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes » permet d'aborder ces problématiques en prenant comme exemple des discours exprimés par une autre minorité, les gays (Jaunait, 2013, p.16). Il renvoie également à un élargissement international de la question. En effet, l'Internationale Gay « désigne les organisations internationales dominées par les hommes occidentaux blancs, les missions qu'elles se donnent et le discours qu'elles portent. ». (Jaunait, 2013, p.16). L'Internationale Gay présente une image, en termes de pratiques sexuelles, généralement rétrograde du monde musulman. Les hommes dans le monde arabo-musulman vivraient, d'après l'Internationale Gay, leur homosexualité de manière cachée et ne l'assumeraient pas suffisamment pour pouvoir l'exprimer de façon libre et manifeste, et ce parce que les pays musulmans seraient plus prescriptifs à l'égard de leurs pratiques. Ils n'auraient pas la liberté, en gros, d'étaler leurs préférences sexuelles comme pourraient le faire les gays en Occident, c'est-à-dire en affichant des signes extérieurs et caractéristiques (Jaunait, 2013). On voit ici la même étape que l'on peut observer dans le cas du port du voile par les femmes musulmanes. Le discours procède en effet également à une altérisation, mettant l'autre dans une position différente de la nôtre. Il y a l'Occident et l'Orient, dans la présentation de la réalité de l'Internationale Gay. Les deux s'opposent, l'un permettant de vivre sa sexualité de façon décomplexée et l'autre en en consignait toute forme d'expression perceptible. Mais en plus de cet élément d'altérisation, on observe aussi, comme dans l'exemple du voile islamique, une perception de l'autre comme étant primitif, vivant dans une époque que nous avons déjà dépassée, nous les occidentaux modernes, affranchis et sans complexes. C'est pourtant faire fausse route, comme nous le développerons plus loin.

Quoi qu'il en soit, cette « altérisation primitive » du monde musulman, par des organisations internationales ayant comme objectif de défendre les droits des homosexuels, ne reste pas sans conséquences, évidemment. Ces organisations répandent l'image d'une homosexualité « à l'occidentale », c'est-à-dire non seulement assumée, mais aussi apparente et qui tend à être perceptible. Elles dénoncent également le traitement des gays dans le monde arabo-musulman, ces derniers n'ayant pas l'opportunité d'exhiber leur sexualité comme serait censé pouvoir le faire un homosexuel en Occident. Tout d'abord, cette prise de position a contribué à répandre une binarité hétérosexuels/homosexuels, jusque-là surtout marquée en Occident, à d'autres pays. Ce qui aurait participé à identifier certains hommes dans le monde arabo-musulman comme étant homosexuels, selon Joseph Massad (Jaunait, 2013). Mais en plus, en conséquence de cette imposition d'une binarité, les hommes jugés comme étant dans la catégorie des homosexuels en ont subi les conséquences qui ont été de voir leurs conditions empirer de manière drastique, alors qu'ils n'auraient peut-être en rien souffert s'ils n'avaient pas été pointés du doigt comme faisant partie du groupe des homosexuels, fabriqué selon Joseph Massad, par l'Occident (Jaunait, 2013). Ainsi, cet auteur considère que « l'association d'actes entre des personnes de même sexe avec la notion qualifiée d'occidentale d'identité homosexuelle serait responsable de l'apparition de l'homophobie. ». (Jaunait, 2013, p.17). Les rassemblements LGBT, en promouvant la figure de l'homosexuel émancipé, seraient donc selon cette logique en partie responsables d'une recrudescence de l'homophobie.

Nous voyons donc, cette fois à une échelle internationale, une nouvelle fois comment une rhétorique sous-tendant en apparence des principes de tolérance, participe paradoxalement à exacerber les discriminations de la minorité qu'elle se dit défendre. C'est ce qu'implique le concept

d'impérialisme sexuel. Grossièrement, tout le monde serait censé vivre son homosexualité selon les normes occidentales prétendument plus modernes. Les répercussions étant une dissension à l'intérieur même de la communauté gay, les homosexuels du monde arabo-musulman n'étant pas défendus en tenant compte du contexte dans lequel ils évoluent, mais en considérant qu'il n'y a qu'une manière d'être gay et par conséquent qu'une seule façon, universelle, de défendre la cause homosexuelle, c'est-à-dire en la clamant haut et fort. Les états prenant position sur ces diverses questions ne décident alors pas d'opprimer nécessairement l'homosexualité en tant que pratique, mais plutôt l'imposition d'une « gay attitude » à l'occidentale, qui porte en elle la marque d'un impérialisme dissimulé (Jaunait, 2013).

Altérisation, désobjectification et impérialisme sexuel

A partir de ces deux illustrations, des points communs semblent ressurgir. Loin de servir une cause, les discours en question opposent les individus entre eux par une altérisation d'une part, et ne permettent pas l'expression des minorités dites plus opprimées, en procédant à une désobjectification, d'autre part. Or, ce sont bel et bien ces éléments qui barrent le chemin à un éventuel progrès.

C'est donc pour ces raisons que les perspectives intersectionnelles présentent un intérêt des plus marqués. Elles permettent d'éviter une altérisation, en tenant compte par exemple des potentiels éléments de racialisation présents dans certains discours. Il est à ce titre également central d'intégrer des points de vue historiques, comme pour l'exemple d'un monde arabo-musulman apparemment rétrograde, pour éviter de classer les cultures selon une perception potentiellement arbitraire de ce que l'on nomme progrès. Cela mettrait en lumière qu'au 19^{ème} siècle, le monde arabo-musulman était présenté comme étant caractérisé par la débauche et se distinguait de l'Occident pour ces raisons (Jaunait, 2013). L'altérisation semble donc, à l'aune de cette observation, être une construction. Elle n'est à ce titre non pas fondée sur une réalité objective d'un monde musulman coincé, craintif et aux principes ancestraux, mais paraît porter en elle le germe de la légitimation d'un « Nous » en opposition à un « Eux » forcément différent et moins éclairé. Enfin, la possibilité d'une conversation et d'une mise en perspective des pratiques provenant de cultures diverses sont évidemment fondamentales. Car sans ces éléments, nous nous éloignons d'une compréhension globale des pratiques d'autres cultures. Nous ne tenons par exemple pas compte des multiples significations dont fait l'objet, par exemple, le voile. Nous ne prenons également pas en considération l'appropriation qui peut en être faite par une femme et le sens qu'elle y donne, souvent loin d'être un simple symbole d'une soumission à l'homme musulman. Sans ces chaînons manquants, comment les divers combats actuels peuvent-ils estimer être en mesure de protéger qui que ce soit ? Comment, en s'appuyant uniquement sur des conceptions occidentales peuvent-ils prétendre défendre les droits de tous les opprimés ? Force est donc d'admettre que souvent « les campagnes destinées à sauver les « Autres » peuvent participer à la légitimation de projets violents, condescendants et impérialistes. Elles peuvent avoir des effets contre-productifs. » (Jaunait, 2013, p.22)

Ainsi, une perspective intersectionnelle permet de mettre en lumière les avantages que peuvent retirer les dominants des biais compris dans certains discours. Car en démasquant la racialisation dans un discours se présentant comme émancipateur, il devient possible de mettre en garde les groupes minoritaires contre l'hypocrisie sous-jacente à certaines luttes. Cela permettrait, dans le cas des homosexuels occidentaux par exemple, de redevenir sujets et non plus instruments d'un système voulant paraître moderne. Car « les minorités sexuelles des pays post-coloniaux sont aujourd'hui brandies comme les fers de lance du progressisme contre l'obscurantisme et le respect

des droits des homosexuels est devenu un étendard démocratique dans les pays dits occidentaux » (Jaunait, 2013, p.10). Cela fait des dites minorités sexuelles des outils servant à asseoir la toute-puissance des discours dominants occidentaux et non pas des êtres dont on s'applique à défendre les droits. A ce titre, elles reprendraient conscience des injustices effectives dont elles sont encore victimes, qui sont largement masquées par le voile permettant leur reproduction profitant à la classe dominante. Elles éviteraient par la même occasion une potentielle aggravation de la condition d'autres minorités autour du globe. Exacerbations non pas forcément dues à une haine viscérale visant les minorités en question, mais plutôt à un rejet par les états orientaux, par exemple, des modèles occidentaux voulant étendre leur hégémonie en brandissant leur prétendue tolérance et leurs modèles se voulant plus modernes.

Ces observations nous ont mené à réfléchir sur la portée de certains discours. Peuvent-ils réellement servir à soutenir la cause d'une minorité ou participent-ils au contraire à légitimer les positions des dominants ? Une analyse prenant en compte les divers enjeux d'un discours est primordiale, afin d'en déceler les éventuelles conséquences perverses.

Plusieurs éléments que nous avons soulignés, à même de servir à reconnaître la nature d'un propos, semblent récurrents et doivent à ce titre faire l'objet d'une critique.

Car, comme nous l'avons vu, c'est derrière le masque d'une cause minoritaire que peut s'effectuer la légitimation d'un discours dominant. Il ne s'agirait donc plus de n'être « que féministe » ou « que anti-raciste », mais d'articuler ces combats à l'aune des répercussions qu'ils peuvent avoir les uns sur les autres et par extension, sur eux-mêmes.

Une fois cette prise de conscience et la faculté de discerner la véritable nature d'un discours établies, une mise en perspective, une meilleure connaissance des diverses cultures et un échange conversationnel avec des acteurs concernés – en opposition aux processus d'altérisation et de désubjectivation - seraient des atouts pour mettre en œuvre de vrais combats. En effet, en nous rendant compte qu'il existe diverses manières de vivre sa féminité ou son homosexualité – car ce sont les deux exemples sur lesquels nous avons investigués – nous prendrions également conscience qu'il existe aussi plusieurs manières d'œuvrer pour la cause des minorités opprimées. Notre perspective occidentale et notre manière d'aborder le sort des dites minorités ne peuvent pas, en effet, s'appliquer de manière absolue et systématique à toutes les persécutions existantes, loin s'en faut.

Bibliographie :

- Alia Al-Saji (2008). « Voiles racialisés : la femme musulmane dans les imaginaires occidentaux ». *Les ateliers de l'éthique*, 3(2), 39–55.
- Alexandre Jaunait *et al.*, « Nationalismes sexuels ? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes », *Raisons politiques* 2013/1 (n° 49), p. 5-23.
- Christine Delphy, « Antisexisme *ou* antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles Questions Féministes* 2006/1 (Vol. 25), p. 59-83.